

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :

Approbation des comptes administratifs 2023 Budget communal - CCAS

L'an deux mille vingt quatre

Le quatre avril

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absents excusés : Mme GAURENNE Sylvie - M. BUL Alain

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 29 mars 2024

Sous la présidence de Madame Ghislaine LINTZ, première adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs budget Communal et CCAS 2023 qui s'établissent ainsi :

2024 / 010

Résultat budget communal 2023

Recettes fonctionnement 2023	992 478,87
Dépenses fonctionnement 2023	767 023,30
Résultat exercice 2023	+ 225 455,57
Excédent antérieur reporté	+ 516 775,94
Résultat 2023 avec report	+ 742 231,51
Dépenses investissement 2023	376 376,78
Recettes investissement 2023	275 314,66
Résultat exercice 2023	- 101 062,12
Excédent antérieur reporté	- 33 278,80
Résultat 2023 avec report	- 134 340,92

Extrait du registre

Besoin de financement de la section investissement après imputation des restes à réaliser 2023

Recettes Restes à Réaliser Investissements 2023 : 54 746

Résultat d'Investissements 2023 : - 134 340,92

Besoin de financement de : 79 594,92

Résultat budget CCAS 2023

Dépenses fonctionnement	9 281,76
Recettes fonctionnement	11 000
Résultat 2023	+ 1 718,24
Excédent antérieur	+ 2 847,36
Résultat 2023 à reporter sur BP 2024 RF	+ 4 565,60

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal

APPROUVE à l'unanimité les comptes administratifs du budget communal et du CCAS 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

La première Adjointe, Ghislaine LINTZ

